Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

**Band:** 66 (2004)

**Heft:** 10

Rubrik: ASETA

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Programme des cours 2004/2005

Centre professionnel ASETA, Grange-Verney, 1510 Moudon ASETA/SVLT

Tél. 021 995 34 34

Fax 021 995 34 30

Horaire des cours: matin de 9 à 12 h, après-midi de 13 à 16 h

Prix des cours CHF	Atelier	Membres	Non-membres
AS 10/11/12	3 jours	CHF 220	CHF 300
AS 13	1 jour	CHF 100	CHF 130
AS 20	4 jours	CHF 280	CHF 400.—
AS 21/34	2 jours	CHF 140	CHF 200
AS 28	1-4 jours, par jour	CHF 70	CHF 100
Autres cours	1 jour	CHF 70	CHF 100

#### Devenir membre ASETA, voir www.agrartechnik.ch

Pour une inscription à plusieurs cours ASETA, vous bénéficiez des rabais suivants: de 5 à 9 jours: rabais de CHF 5.— par jour; dès 10 jours: rabais de CHF 10.— par jour.

#### Attestation de cours

Sur demande des participants, une attestation est délivrée par l'administration du centre ASETA de Grange-Verney.

#### **Facturation**

Les participants reçoivent la facture après le cours. Repas de midi (boisson et café compris) CHF 20.— à payer le jour du cours au responsable.

Envoyer au: Centre de formation ASETA, Grange-Verney, 1510 Moudon

Cours, désignation et n°:	
	*
Nom, prénom:	
Adresse:	
NPA, localité:	
Tél.:	
Date, signature:	

# Soudure

#### AS 10 Perfectionner les soudures

3 jours

14, 16, 17 décembre 2004; 11, 20, 27 janvier 2005

Que souder avec l'électricité, au fil, Tig? Réglage des appareils — Soudure en diverses positions — Electrodes et aciers

→ Les participants peuvent apporter des pièces à réparer.

#### AS 11 Soudure autogène

3 jours

14, 21, 28 janvier 2005

Maîtrise complète du chalumeau pour chauffer, souder, braser, découper − Soudure en toutes positions (étanches) − Choix de baguettes en fonction des aciers → Les participants peuvent apporter des pièces à réparer.

#### AS 12 Constructions métalliques

3 jours

24, 25 février et 1er mars 2005

Construire un objet (table de soudure, chariot d'atelier, grill, etc. ou selon dessin du participant) – Travail en soudure, perçage, aiguisage de mèche et taraudage

→ Cours destiné aux personnes ayant suivi le cours AS 10 ou possédant de bonnes connaissances en soudure.

#### AS 13 Soudure au fil

1 jour

21 décembre 2004; 10 février 2005

Réglage des appareils - Soudure en position sur différentes épaisseurs.

# Travaux à l'atelier

#### AS 20 Machines et tracteurs

4 jours

21, 22 février, 3 et 4 mars 2005

Utiliser l'atelier à la ferme pour réparer tracteurs et machines — Diagnostic, réparations sur véhicules des participants.

Possibilité de prendre une machine ou un tracteur pour effectuer une réparation.

#### AS 22 Electricité, tracteur et remorque

1 jour

1er février 2005

Recherche et diagnostic de panne – Exercices pratiques sur maquette et sur véhicule – Possibilité donnée aux participants de réparer leur matériel.

#### AS 25 Mieux traiter

1 jour

8 mars 2005

Bien connaître son pulvérisateur — Déterminer le choix des vitesses, buses, pression, diamètre des goutelettes, dérive — Adaptation du pulvé. pour bas volume.

#### AS 26 Affûtage

1 jour

10 janvier 2005

Quelques principes d'affûtage: angle de coupe, connaissance des métaux — mèches à métaux — couteaux d'auto-chargeuse, presse, charrues — ciseaux (bois, pierre, fer) — tronçonneuses

→ Les participants apportent leurs propres pièces à affûter.

#### AS 27 Tronconneuse

1 jour

4 février 2005

Nettoyage complet – réglages (y compris le carburateur) – aiguisage essai Les participants apportent leurs tronçonneuses.

## AS 28 Préparation du tracteur pour l'expertise 1 à 4 jours

21, 22 février, 3 et 4 mars 2005

Les participants amènent leur tracteur pour le préparer à l'expertise avec le concours d'un mécanicien.

#### AS 29 Petits moteurs (tondeuses à gazon)

1 jour

13 janvier 2005

Fonctionnement et réglage de petits moteurs à 2 et 4 temps.

# Rénovation

#### AS 30 Carrelage

1 iour

18 janvier 2005; 10 mars 2005

Quelques trucs pour la pose de carrelage – choix de l'outillage – différents travaux pratiques de coupe et de pose.

#### AS 31 Courant 230-400 V Que peut-on faire soi-même?

1 jour

20 décembre 2004; 25 janvier 2005

Circuits électriques conformes à la loi – Directives de sécurité – construction de circuits schéma 0 et 3 – de circuits 220-380 V à 2, 3, 4, 5 conducteurs – choix du type et des sections des conducteurs.

#### AS 32 Installations sanitaires

1 jour

8 février 2005

Savoir poser des tuyaux: galvanisés, cuivre, Insaflex, écoulement Gébérit soudé (robinetterie) – choix de matériel et pose facilitée.

#### AS 33 Réfection d'appartement

1 jour

31 janvier 2005

Problèmes posés par la réfection et la construction d'un appartement — isolation thermique et phonique — calculs de réfection, simple ou complète: sol, parois, plafond, niveau — Matériaux et technique de pose accessibles aux amateurs — prix.

### AS 34 Maçonnerie

2 jours

1er et 2 mars 2005

Teneurs en ciment des crépis et bétons — rudiments pour le coffrage et le ferraillage — Montage d'un mur, crépissage et talochage — conseils pour l'exécution d'un dallage; dalle suspendue, fondation d'un mur; choix de matériaux; prix au m².

#### AS 37 Isolation

1 jour

4 février 2005

Avoir une vision générale des possibilités d'isolation. Savoir utiliser les techniques appropriées dans différentes situations. Visite d'une fabrique de matériaux isolants.

#### AS 40 Percer, visser, poser des crochets

1 jour

22 décembre 2004; 7 février 2005

Utilisation de petites machines électriques — Comment compléter sa boîte à outils? Travail pratique avec scies, perceuses, visseuses — Pose de crochets, rayons, savonnières, etc.

#### AS 41 Pose de papiers peints et rustique d'intérieur 1 jour

11 février 2005

Pose de papiers peints, de rustique – connaissances des colles et de l'outillage nécessaire – préparation du fond, prix au m².

#### AS 42 Entretien des robinets, chasses d'eau et électricité

1 jour

17 décembre 2004; 28 janvier 2005

Divers appareils, système de sécurité sur appareils électriques – raccordements à 2,3,4,5 conducteurs – échanges de divers joints; entretien de siphons – réparation d'un cordon électrique – pose et raccordement d'un luminaire léger au plafond.

#### Renseignements pour les cours d'informatique

Frédéric Meyer, au Chattelet, 1063 Peyres-Possens 079 323 10 33, frede@Freesurf.ch

# Informatique

## AS 01 C'est décidé, j'me lance!

1 jour

30 novembre 2004, Grange-Verney

Connaître le b-a-ba de l'informatique — Appareils logiciels: que faut-il acheter? Public visé: débutants ne possédant pas encore d'ordi.

#### AS 02 Window XP

1 jour

3 décembre 2004, 11 janvier 2005, Grange-Verney

Connaissance de l'ordinateur, du clavier, de l'imprimante – Utilisation de disquettes, installation de logiciels.

Public visé: Débutants possédant un ordinateur.

### AS 03 Excel, 2e niveau (suite du AS 05)

1 jour

25 ianvier 2005

Utilisation des macros – sous-totaux – travail sur plusieurs feuilles de calculs – tableaux croisés.

#### AS 04 Word 2003

2 jours

7 et 14 décembre 2004; 21 et 28 janvier 2005, Grange-Verney A définir: janvier et février 2005, Cernier

Apprendre à connaître et surtout à utiliser le plus connu des traitements de texte – nombreux exercices pratiques.

Public visé: personnes débutantes avec Word.

#### AS 05 Excel 2003

2 jours

10 et 17 décembre 2004; 1er et 8 février 2005, Grange-Verney Janvier et février 2005, Cernier

Savoir travailler avec les tableurs – Connaître les fonctions de base – nombreux exercices pratiques.

Public visé: Personnes débutant avec Excel 7 ou Office 95.

→ Ce cours n'est pas destiné aux utilisateurs voulant perfectionner leurs connaissances du tableur (macro, etc.).

#### AS 06 Surfer sur Internet

1 jour

21 décembre 2004; 14 janvier 2005, Grange-Verney 4 février 2005; 8 mars 2005, Grange-Verney Janvier et février 2005, Cernier

Quel matériel faut-il pour surfer? — Que trouver sur Internet? Utilité et fonctionnement, branchement, abonnements — Comment gérer une adresse e-mail?

#### AS 07 Agroplus PER

matin ½ jour

11 mars 2005, Grange-Verney

## AS 08 Agroplus-Compta

après-midi ½ jour

11 mars 2005, Grange-Verney

#### AS 09 Word (suite du AS 04)

1 jour

11 février 2005, Grange-Verney

#### 2e niveau, pour les personnes ayant suivi le cours de base

Utilisation des macros – style – modèle – insertions automatiques – formulaires – gestion de document long, etc. D'entente avec les participants, un choix sera fait pour la journée.

## AS 00 Works 7

1 jou

22 février 2005; 25 février 2005; 1er mars 2005; 4 mars 2005, Grange-Verney Utilisation d'un logiciel tout en un, simple et efficace. Traitement de texte (TT), tableur (TA), base de données (BD). Works est entièrement installé sur un ordineuf.

Public visé: Débutants.

#### Gestion d'adresses (Prométerre)

18 janvier 05, Grange-Verney A définir, Marcelin

Création et gestion d'un fichier d'adresses. Public visé: Secrétaires de groupes APV.

Finance: 1 journée ½ journée Membres ASETA CHF 100.— CHF 60.—

# L'Assemblée des délégués de l'ASETA à l'Institut agricole du Jura, à Courtemelon, Courtételle

# Les délégués se mobilisent

A l'unanimité, les délégués de l'ASETA ont voté une résolution. Par ce geste, ils s'opposent à la volonté du Conseil fédéral de supprimer le remboursement de l'impôt sur les carburants à l'agriculture et à la sylviculture. Cette mesure est incompréhensible d'autant plus que le remboursement de cet impôt est tout à fait conforme aux décisions de l'OMC.

omme on l'a appris, le Conseil fédéral veut aussi supprimer le remboursement de l'impôt sur les carburants dans son deuxième programme d'assainissement budgétaire: ainsi l'agriculture et la sylviculture se verraient amputées d'une somme de 72 millions de francs. L'ASETA s'oppose de toutes ses forces à cette mesure. Une résolution votée par les déléqués souligne que l'impôt sur les huiles minérales et la surtaxe sur ces mêmes huiles sont liés à la construction et à l'entretien des

routes. L'agriculture, qui n'est que pour une part exemptée de l'impôt sur les carburants, utilise le carburant en priorité pour les travaux aux champs. Dans ce sens, des voix se sont aussi élevées dans l'assemblée pour ajouter que par la construction et l'entretien des voies forestières et des chemins ruraux, l'agriculture et la sylviculture apportent une contribution importante à la communauté. L'indignation est grande car en supprimant cet impôt, l'agriculture indigène est à nouveau pénalisée face aux importations de produits alimentaires. Les agriculteurs des pays voisins - comme on le sait aussi obtiennent soit un remboursement, soit un fuel domestique exonéré d'impôt. Et signalons en passant que l'Autriche va introduire une telle ristourne dès l'an prochain. «Dans la lutte commune pour le maintien de ce remboursement, l'agriculture et la sylviculture sont touchées et se mobilisent au même titre que les entreprises-concessionnaires de bus et les compagnies navigation, relève le président central, Max Binder, qui ajoute que «l'ASETA joue ici un rôle majeur».

Le directeur, Jürg Fischer, présente les comptes 2003 ainsi qu'un bilan équilibré de 1,6 million de francs. Au début de l'année, le Comité central avait déjà approuvé une hausse de la cotisation centrale afin de consolider non seulement les prestations générales mais surtout de renforcer l'attrait du journal de l'association. Technique Agricole/Schweizer Landtechnik est le lien le plus important entre l'association, les sections et les membres. Ainsi l'augmentation

#### **Nouvelles nominations**

Membres du Comité directeur

Max Binder, Illnau-Effretikon, ZH, président central Auguste Dupasquier, La Tour-de-Trème, FR, nouveau vice-président Urs Werner, Begert, Oberbottigen, BE Moritz Blunschi, Oberlunkhofen, AG Ruedi Hunger, Landquart, GR Theophil Pfister, Flawil, SG Josef Meyer, Jussy, GE, nouveau membre

Les délégués ont nommé les membres suivants au Comité central: Felix Düring, président section SG, Willi Zollinger, président section ZH, et Bernard Tschanz, gérant de la section NE.



Le président de l'ASETA félicite les deux nouveaux membres d'honneur: Robert Tschanz, à gauche, gérant de la section neuchâteloise de 1975 à 2004. Francis Schleppi, à droite, a présidé la section de 1975 à 2000 et a siégé au Comité directeur comme vice-président pendant six ans.

approuvée à la quasi unanimité porte à CHF 42.- par année la cotisation versée par les membres au siège de l'ASETA. Le cours de conduite G40 reçoit une mention spéciale de la part du Service de prévention des accidents dans l'agriculture, SPAA: «L'an dernier, plus de 450 jeunes ont suivi ce

cours pour conduire des véhicules agricoles à 40 km/h. Par cette initiative, l'ASETA apporte une contribution sans précédent à la prévention des accidents», souligne le directeur du SPAA, Ruedi Burgherr. Pour sa part, le vice-directeur de l'Agroscope FAT, Tänikon, Michael Gysi, fait l'éloge des bonnes rela-



Le programme festif très bien préparé par la section jurassienne a contribué à la réussite de l'assemblée.



Plus d'une centaine de délégués se sont retrouvés à l'Institut agricole du Jura pour participer à l'Assemblée des délégués.

tions que la Station de recherche entretient avec l'ASETA et signale que la FAT est représentée dans toutes les commissions de l'ASETA.

A la veille de l'assemblée, le Comité central a élu le fribourgeois Auguste Dupasquier comme viceprésident de l'ASETA. Francis Schleppi, son prédécesseur, a été nommé membre d'honneur, titre accordé aussi à Robert Tschanz, ancien président de la section neuchâteloise, en guise de remerciements pour les services rendus à l'association. Joseph Meyer, gérant du domaine du Château-du-Crest à Jussy, GE, fait son entrée au Comité directeur.



# 79<sup>e</sup> Assemblée des délégués ASETA





Le président central et conseiller national, Max Binder, et le directeur, Jürg Fischer: «Dans la lutte commune pour le maintien de ce remboursement, l'agriculture et la sylviculture sont touchées et se mobilisent au même titre que les entreprises-concessionnaires de bus et les compagnies de navigation. L'ASETA joue ici un rôle majeur.»

# Résolution

L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture -ASETA, a pris connaissance que, dans le cadre de son programme d'assainissement budgétaire, le Conseil fédéral veut supprimer le remboursement de l'impôt sur les carburants à l'agriculture et à la sylviculture.

Imputer aux agriculteurs la totalité de l'impôt sur les carburants signifierait, pour les produits agricoles indigènes, une augmentation des coûts de production. Sur le plan de la compétitivité, ceci représente un désavantage certain puisque dans la plupart des pays européens, les produits agricoles bénéficient déjà d'un allégement fiscal sur les carburants. L'Autriche va d'ailleurs promulguer une loi dans ce sens dès l'an prochain.

Les délégués de l'ASETA, qui se sont réunis pour leur assemblée annuelle à Courtemelon, JU, et représentent 27 000 membres, ont voté la résolution suivante à l'adresse du Conseil fédéral:

Le remboursement de l'impôt sur le carburant a été introduit en 1962 en tant que contribution à l'utilisation du réseau routier. En supprimant cette ristourne, les coûts de production augmenteraient de 69 millions de francs par année; et parallèlement à d'autres exigences touchant, par exemple, la protection de l'environnement.

## Les arguments avancés lors de l'introduction de ce remboursement sont toujours valables

- Le carburant, une source d'énergie pour la production agricole: Les agriculteurs ne sont pas de grands usagers du réseau routier. Ils «consomment» avant tout leur carburant pour les travaux des champs. Pourquoi devraient-ils payer une surtaxe sur les huiles minérales qui est réservée à la route?
- Les agriculteurs paient aussi un impôt: A la pompe, les agriculteurs paient l'impôt sur les huiles minérales et une partie leur est remboursée plus tard, sur demande. Exemple: en 2002, l'impôt sur le diesel versé par l'agriculture s'est monté à 17,28 centimes, soit près de 19,3 millions de francs, au total.
- Ce remboursement est écologique: Il est basé sur une utilisation normée qui ne se calcule pas sur la consommation effective de chaque exploitation mais sur des chiffres prélevés scientifiquement. Si ce remboursement pénalise une consommation élevée de carburant, il incite à en faire une utilisation plus rationnelle.
- La suppression du remboursement de l'impôt affaiblit la compétitivité internationale: L'agriculture suisse se verrait affaiblie par cette suppression à l'échelon international et devrait alors produire à de plus grands frais. Dans les pays voisins, les agriculteurs bénéficient soit d'une réduction à la pompe ou d'un remboursement ultérieur (en Autriche, le remboursement sera introduit le 1er janvier 2005).
- Par l'intermédiaire de ce remboursement, la Direction générale des douanes obtient des données importantes pour assurer l'approvisionnement. Les demandes de remboursement permettent de déterminer la consommation de carburant en se basant sur la pratique; elles fournissent des bases de données en cas de crise (rationnement) par une démarche administrative peu coûteuse.
- Le remboursement de l'impôt sur les carburants est conforme à l'OMC et à l'UE. Aussi, ne supprimons pas des instruments qui sont compatibles avec ces organismes.

En considération de ce qui précède, les délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture demandent que le Conseil fédéral renonce à supprimer ce remboursement.

Courtemelon, 11 septembre 2004, Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA Le président central: Max Binder, Conseil national Le directeur: Jürg Fischer

# Regarder l'administration d'un peu plus près

Observateur attentif de l'agriculture suisse - et homme de terrain engagé - Francis Schleppi a joué un rôle important au sein de l'ASETA. Technique Agricole lui a demandé ce qu'il pensait de la politique agraire et de l'ASETA.

Vous avez été nommé président de la section NE de l'ASETA en 1975. Quelle fut, à l'époque, votre motivation pour vous engager au sein de «l'Association des propriétaires de tracteurs»?

Après six ans comme membre du comité de la section neuchâteloise, je me suis rendu compte de l'importance de l'ASETA pour notre défense professionnelle et des avantages que nous pouvions offrir à nos membres. Comme je siégeais à l'époque au Grand Conseil, je souhaitais pouvoir améliorer nos relations avec les services de l'Etat ce qui s'est réalisé en grande partie, notamment en ce qui concernait les cours pour le permis G.

Votre domaine à Lignières est situé sur le haut plateau, au versant sud du Chasseral. Quelles évolutions votre exploitation at-elle traversé durant ces 25 dernières années? Et comment concevez-vous son avenir?

Comme sur tous les domaines agricoles, en 25 ans les machines et les tracteurs ont remplacé la traction hippomobile et les travaux manuels. Mais cette mécanisation est coûteuse. Si, dans notre région, il y a peu de grands entrepreneurs de travaux agricoles, la constitution d'une association pour l'achat et l'utilisation de machines en commun date par contre de 1934. Pour les exploitations éloignées des localités cela pose souvent le problème des distances.

Mais sur notre petite exploitation de montagne, nous avons souvent acheté des machines d'occasion devenues trop petites pour les grandes exploitations de plaine. La tendance actuelle va aussi dans le sens de l'achat par petit groupe en fonction des besoins. Toutes ces

solutions permettent des économies d'investissements. Mais il faut se souvenir que les machines sont construites pour travailler un certain nombre d'heures ou d'hectares. Seul un bon entretien de celles-ci permettra de faire réellement des économies.

Durant toutes ces années vous avez intensément suivi et analysé le développement de l'agriculture suisse. Quel bilan en tirez-vous? Quels conseils donneriez-vous d'une part aux politiciens du secteur agricole et d'autre part aux chefs d'exploitation?

Au début de mon mandat de président de section, nous avions souvent des problèmes à discuter avec les dirigeants cantonaux. Au fil des années, du fait de la centralisation constante des décisions par la Berne fédérale, c'est le siège central de Riniken qui est consulté par la Confédération et qui doit intervenir auprès de celle-ci.

Donner des conseils dans une profession aussi diversifiée que la nôtre n'est guère possible. C'est souvent en échangeant des expériences que l'on trouve de bonnes idées pour nos exploitations. Au début de la crise, un maçon indépendant avait eu cette sage parole: «Il faut rester le plus liquide (finances!) possible afin de pouvoir profiter d'une éclaircie si elle se présente.» Cette situation est en ce moment celle de notre agriculture.

Quant aux politiciens, j'aurais plutôt tendance à les plaindre. Ils discutent longuement pour avoir des lois qui soient acceptables pour la population. Mais ensuite, l'administration édicte des ordonnances d'application à sa quise. Exemple: la modification de la loi sur l'aménagement du territoire acceptée par le peuple devait être plus



Francis Schleppi a présidé la section neuchâteloise de l'ASETA de 1975 à 2001. Elu en 1992 au Comité directeur, le Comité central l'a nommé viceprésident de l'ASETA en 1998. l'Assemblée des déléqués de Courtemelon, JU, où le titre de membre d'honneur lui a été

Il s'est démis de ses fonctions à

souple que l'ancienne mais l'ordonnance la concernant est plus

restrictive que l'ancienne.

Ce printemps, le département Leuenberger a mis en application les nouvelles normes antipollution 2 ans avant l'Europe. L'application d'ordonnances ne devrait pas pouvoir se faire sans l'accord des commissions parlementaires auraient étudié préalablement les

Quel est le rôle de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture?

Dans le cadre des sections, c'est la recherche d'avantages pour les membres qui quide les comités. Des contrats d'achats d'huile, de carbu-

rants et autres produits en sont l'illustration. Sur le plan suisse, c'est l'exonération d'une partie des droits de douane sur les carburants qui a été obtenue en votation populaire et qui est maintenant remise en cause pour la seconde

Par les cours de Grange-Verney et de Riniken, l'ASETA a contribué à une bonne formation qui permet à ses membres d'entretenir et de réparer toutes sortes de machines et d'appareils touchant notre profession.

Ce printemps, le Comité central a accepté de développer notre journal afin de mieux présenter les nouveautés techniques et de donner aux abonnés une bonne information sur le travail des organes de l'ASETA. Tâche difficile mais passionnante pour la rédaction qui sera renforcée.